

ACCIDENTALITÉ FLUVIALE SUR LE BASSIN DE LA SEINE

Bilan 2025 — Région Île-de-France

D'après le rapport de la DRIEAT Île-de-France — Avril 2026



1. Contexte et périmètre de l'observatoire

L'observatoire de l'accidentalité fluviale sur le bassin de la Seine est un héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, mis en place par la DRIEAT. Il couvre la région Île-de-France ainsi qu'une douzaine de départements du bassin versant.

Son objectif : mieux recenser, analyser et comprendre les incidents et accidents, afin d'améliorer durablement la sécurité de la navigation. Il associe les gestionnaires de voies d'eau, les forces de l'ordre, les représentants de la profession et de la plaisance.

Importance du bassin de la Seine

- 18,1 millions de tonnes transportées (matériaux, céréales, conteneurs), équivalent à 905 000 camions.
- 40 à 50 % du trafic fluvial national de marchandises.
- Plus de 9 millions de passagers par an (données 2023).
- 4 120 bateaux par semaine au cœur de Paris à l'été 2025, dont 84 % de bateaux à passagers (+11 % depuis 2023) et un trafic de plaisance triplé depuis 2023.

2. Bilan général — Bassin de la Seine

Types d'accidents

Collision avec obstacle	54 %
Collision entre bateaux	33 %
Échouement	4 %
Voie d'eau	4 %
Conduite dangereuse	4 %

Domages matériels

- 19 accidents ayant entraîné des dommages aux bateaux, dont 8 gravement endommagés et 1 coulé.
- 7 infrastructures touchées, dont 3 ponts et 2 écluses.
- 1 pollution maîtrisée.

3. Causes des accidents

Erreur humaine	71 %	Manœuvres inadaptées, défaut d'attention, alcool/stupéfiants, non-respect des règles de navigation
Défaillances techniques	18 %	Principalement pannes de gouverne
Conditions météo / hydrauliques	7 %	Débits élevés (>500 m ³ /s), vents forts, brouillard
Facteurs d'exploitation / infrastructures	4 %	Dysfonctionnement d'ouvrage, embâcles

Note : 2 des 24 accidents concernent un conducteur détenant son permis depuis moins de 36 mois. 3 accidents sont directement liés à l'alcool ou aux stupéfiants.

4. Focus Paris — 54 % des accidents du bassin

Paris est aujourd'hui le premier port fluvial européen pour le transport de passagers. La diversification des usages et la croissance du trafic passagers renforcent mécaniquement l'exposition au risque.

Secteurs particulièrement accidentogènes

- Le bras Marie
- Le bras de la Monnaie
- La zone comprise entre les ponts de l'Alma et des Invalides

Répartition des bateaux impliqués à Paris

Bateaux à passagers	55 %	Croisiéristes, bateaux d'excursion
Transport de marchandises	30 %	Automoteurs, convois poussés
Plaisance	15 %	Dont jet-ski

5. Accident marquant — Pont de l'Île-Saint-Denis (15 mai 2025)

Lors d'une manœuvre en marche arrière, un bateau de croisière a heurté les arches du pont de l'Île-Saint-Denis. Un élément d'arc s'est détaché et est tombé sur le pont supérieur du navire, sans faire de blessés parmi les passagers ou l'équipage.

Cause probable

Perte momentanée de commande du propulseur d'étrave liée à une désynchronisation des commandes.

Conséquences

- Dommages structurels importants au pont.
- Interruption de la circulation routière et du tramway T1 pendant plus d'un an.
- Restrictions de navigation supérieures à un an.

Enseignements

Cet accident illustre la sensibilité des manœuvres en marche arrière en zone dense et l'importance de la fiabilité des équipements techniques embarqués.

6. Actions de prévention et contrôles

Renforcement des contrôles alcool et stupéfiants

Depuis le 15 janvier 2025, les conducteurs et équipages fluviaux sont soumis aux mêmes obligations que les automobilistes en matière d'alcool et de stupéfiants.

- 463 personnes contrôlées sur 319 bateaux entre juillet et décembre 2025.
- 8 retraits temporaires de permis (professionnels et plaisanciers).

Perspectives 2026

- Faire évoluer le règlement particulier de police Seine-Yonne (avec VNF).
- Renforcer l'accès en temps réel à l'information et aux règles de navigation.
- Poursuivre la dynamique des contrôles en lien avec les brigades fluviales.
- Partager le bilan lors de la Journée de sécurité de la navigation (13 avril 2026).

*Source officielle : DRIEAT Île-de-France — "Essentiel de l'accidentalité fluviale 2025 sur le bassin de la Seine"
Méthodologie élaborée avec le CEREMA — Dépôt légal : Avril 2026 — ISBN : 978-2-11-179893-9*